

Comité Scientifique des IREM

Séance du 28 mars 2008

Avis sur les projets de programmes de l'enseignement primaire

Le comité scientifique des IREM s'associe à la réflexion critique menée par la Commission Permanente des IREM sur l'Enseignement Élémentaire (COPIRELEM) sur les projets de programmes pour l'enseignement primaire présentés par le ministre de l'éducation nationale le 20 février 2008 (voir <http://www.education.gouv.fr/cid21007/presentation-des-nouveaux-programmes-du-primaire.html>) et publiés en numéro spécial du Bulletin Officiel de l'Education Nationale du même jour (voir <http://eduscol.education.fr/D0048/primprog.htm>).

Il souligne que la réflexion de la COPIRELEM est fondée sur des études approfondies menées depuis plusieurs années sur les acquis souhaitables en mathématiques au cours de la scolarité élémentaire, sur le niveau indispensable de compréhension de la numération et du sens du calcul par les enfants et enfin sur les programmes réalisables à cet effet. Ces études avaient été pour une part prises en compte dans les programmes publiés en 2002.

A l'inverse, les projets actuels lui apparaissent établis dans l'urgence et l'opacité et ne lui semblent pas adaptés à la formation des jeunes au début du XXIème siècle.

Le comité scientifique des IREM considère que les difficultés réelles, dans la maîtrise et l'usage du calcul, qui sont actuellement le lot de nombre d'élèves à l'issue du primaire auraient dû au contraire susciter la poursuite d'efforts importants sur la formation initiale et continue en mathématiques des professeurs des écoles, mais aussi sur la fourniture de documents d'accompagnement bien adaptés aux besoins et capacités des enseignants et sur la coopération entre les corps d'inspection de l'enseignement élémentaire et les lieux de recherches sur l'enseignement des mathématiques. Il rappelle que le réseau des IREM fournit l'un des cadres appropriés pour ces efforts.

Le 28 mars 2008, 15h.30

Avis adopté par 15 voix pour et 2 refus de vote

(5 absents : G. Damamme, J. Dhombres, B. Grugeon-Allys, R. Jost, G. Rumelhard)

Pièce jointe : Document de la COPIRELEM (*Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, 18 mars 2008*)